

Dispositif d'accompagnement pour les étudiants en situation de handicap

à l'Université d'Aix-Marseille

Octobre 2012

70 000
ÉTUDIANTS

DONT

10 000
ÉTUDIANTS
INTERNATIONAUX

7 500
PERSONNELS

ENSEIGNANTS, ENSEIGNANTS-CHERCHEURS,
CHERCHEURS, INGÉNIEURS, TECHNICIENS ET
ADMINISTRATIFS

5 GRANDS
CAMPUS

5 CHAMPS
DISCIPLINAIRES

- ARTS, LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES
- DROIT ET SCIENCES POLITIQUES
- ÉCONOMIE ET GESTION
- SCIENCES DE LA SANTÉ
- SCIENCES ET TECHNOLOGIES

132 STRUCTURES
DE RECHERCHE

120 ASSOCIATIONS
ÉTUDIANTES

Aix*Marseille
université

Capitale des savoirs
du sud de l'Europe

Les services dédiés aux étudiants en situation de handicap à l'AMU

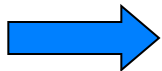
I. ACCOMPAGNEMENT DANS LES ETUDES

3 CELLULES HANDICAP

5 antennes locales en charge de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants dans leurs études.

II. AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

SUIO : service d'insertion et d'orientation
doté d'une cellule insertion professionnelle handicap



**550 étudiants en situation de handicap
recensés en 2011-2012**

I. L'ACCOMPAGNEMENT DANS LES ETUDES

- Accueil de l'étudiant dans les antennes Handicap sur différents sites
- Réunion d'équipe plurielle : évaluation des besoins de l'étudiant (passage obligatoire au Service Universitaire de Médecine Préventive)
- Commission handicap pour validation des aménagements
- Mise en place des aménagements (assistantes pédagogiques, étudiants vacataires, binômes étudiants)

II. L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Depuis la loi LRU de 2007, l'insertion professionnelle est une mission prioritaire de l'Université. Dans le domaine du handicap, elle revêt un caractère particulier qui nécessite des démarches spécifiques (demande de RQTH) et un réseau particulier d'entreprises handi-accueillantes, tout comme un suivi et une approche de l'étudiant plus spécifiques.

Projet ministériel (Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse) mené entre 2009 et 2011 par l'Université :

« Amélioration et suivi de l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap »

Dispositif : Les étudiants en situation de handicap se signalent lors de leur inscription au moyen d'une fiche de besoin et peuvent ainsi être informés.

Le **réfèrent handicap Insertion Professionnelle** fait partie des équipes plurielles qui se réunissent en début d'année : il est ainsi identifié par l'étudiant dès le début de son cursus. Toutefois les étudiants ne sollicitent le réfèrent que s'ils le souhaitent.

Objectifs :

- Faciliter l'insertion professionnelle des étudiants
- Créer un lien effectif avec le milieu professionnel
- Réaliser des actions plus spécifiques en direction des étudiants handicapés

Le REFERENT HANDICAP accompagne les étudiants :

- ① définition du projet d'études et professionnel
- ② aide au CV et lettres de motivation
- ③ aide à la recherche de stages, emplois et contrats d'apprentissage
- ④ aide à la demande de RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé)
- ⑤ entraînement aux entretiens d'embauche ou de candidature en général

Le REFERENT HANDICAP organise des forums Stages/Emplois Handicap (trois de 2009 à 2011), des « petits-déjeuners stages-emplois »

Le REFERENT HANDICAP organise des ateliers de coaching spécifiques (février et décembre 2011 : une vingtaine d'étudiants)

Le REFERENT HANDICAP mène des actions de sensibilisation auprès des recruteurs

BILAN ET PERSPECTIVES

Bilan de l'expérimentation

2009-2010 : 108 étudiants recensés, 24 bénéficiaires du dispositif

2010-2011 : 171 étudiants recensés, 24 nouveaux bénéficiaires

2011-2012 : 174 étudiants recensés, 18 nouveaux bénéficiaires

Au cours des trois années de déroulement du projet, **66 étudiants** en situation de handicap ont donc pu bénéficier du dispositif.

Au 31 décembre 2011, le bilan du projet était très positif, dans le sens où les étudiants étaient de plus en plus sensibilisés à leur projet professionnel et les recruteurs avaient pris conscience de la qualité des compétences acquises par les étudiants.

Dispositif intégré à la politique de l'Insertion Professionnelle Handicap d'AMU

Elargissement progressif à l'ensemble de l'Université (en cours)

LES PARTENAIRES DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE HANDICAP

AGEFIPH

APEC

ARPEJEH (convention rentrée 2012 avec rectorat et UAPV)

CAP EMPLOI

HANPLOI

HANDI-TALENTS (convention rentrée 2012)

HEDA CAP EMPLOI

IMS Entreprendre pour la Cité

MDPH

URAPEDA

ENTREPRISES DIVERSES DE LA REGION

